

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : 31/08/2000

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

PEINTURE ET POSE DE REVETEMENTS DES MURS ET DU SOL - INITIATION.....  
.....  
.....

CODE DE L'U.F. (3) <b>352201V2151</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) <b>302</b>
---------------------------------------	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..... 1 page (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..... 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3 de ..... 1 page (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... 3 pages (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... 1 page (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... 1 page (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3)	352201U21S1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	302
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

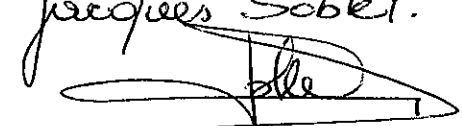
### 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Eléments de sécurité et d'hygiène	CT	J	20
Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Technologie de l'outillage et des matériaux	CT	J	40
Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Travaux pratiques et méthodes	PP	C	324
<b>2. <u>Part d'autonomie</u></b>		P	96
		Total des périodes	480

### 12. Réserve au Service d'inspection :

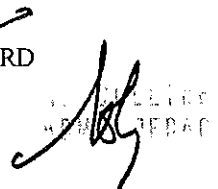
- a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Nécess. Jacques Soblet. Le 18.11.2000  


- b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

  
 ADMINISTRATEUR PÉDAGOGIQUE

21 NOV. 2000

Date : .....

Signature : .....

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Initiation

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

**1 Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**2 Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable d'exécuter, en se référant à des consignes, des travaux courants de peinture intérieure ainsi que de pose de revêtements souples sur les murs et le sol dans un local de la dimension d'une pièce d'habitation,

- ◆ en utilisant de façon rationnelle les matériaux et l'outillage mis à sa disposition ;
- ◆ en respectant la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Initiation

CAPACITES PREALABLES REQUISES

L'étudiant sera capable :

en français :

1. de comprendre un message écrit ou oral en :
  - déterminant l'objet du message ;
  - identifiant les émetteurs ;
  - restituant un message qui contient 3 à 5 éléments d'information ;
2. d'émettre oralement ou par écrit un message visant à :
  - exprimer ou solliciter une information ;
  - exprimer les éléments essentiels d'un texte d'un niveau de langue courante.

en mathématiques :

1. d'identifier l'opération fondamentale correspondant à une situation simple et d'effectuer cette opération (sans calculatrice) ;
2. d'utiliser et de convertir des mesures de longueur, de surface, de volume, de masse et de capacité ;
3. de résoudre un triangle rectangle en utilisant le théorème de Pythagore ;
4. de résoudre une équation du premier degré à une inconnue de type «  $ax + b = cx + d$  » ;
5. de justifier une déduction élémentaire de manière cohérente et rigoureuse ;
6. de manipuler avec intelligence la calculatrice scientifique.

TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (ou certificat d'enseignement secondaire inférieur).

Certificat de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire technique ou professionnel.

Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Initiation

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de pratique professionnelle, il est recommandé de ne pas constituer des groupes de plus de 12 étudiants.

Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - InitiationPROGRAMME DES COURS**1. Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Eléments de sécurité et d'hygiène**

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier les produits et pictogrammes ;
- ◆ de respecter les précautions à observer lors de l'utilisation de certains produits (nocifs, toxiques, corrosifs, inflammables) ;
- ◆ de respecter la réglementation relative à la protection de l'environnement ;
- ◆ d'identifier les vêtements et les appareils de protection (masques, casques, cagoules, lunettes, gants) ;
- ◆ de respecter les précautions à prendre lors de certains travaux (sur escabelles, échelles, échafaudages, passerelles, fausses marches) ;
- ◆ d'expliquer des notions d'ergonomie (prévention de maux de dos, manutention adéquate de charges lourdes, utilisation du matériel adéquat).

**2. Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Technologie de l'outillage et des matériaux**1. En peinture intérieure et extérieure

L'étudiant sera capable d'identifier :

- ◆ l'outillage et les machines (brosses, rouleaux, pistolets, ponceuses, chalumeaux, malaxeurs) ;
- ◆ les escabelles, échelles, échafaudages, passerelles, fausses marches ;
- ◆ les produits et matériaux (enduits, émail, vernis, latex, solvants, lasures, peintures structurées), leurs propriétés et leur utilisation.

2. En pose de revêtements des murs

L'étudiant sera capable d'identifier :

- ◆ l'outillage et les machines (matériel à détapisser, matériel à tapisser) ;
- ◆ les produits (colles, papiers peints, papiers vinyles, papiers structurés, fibre de verre), leurs propriétés et leur utilisation adéquate.

3. En pose de revêtements du sol

L'étudiant sera capable d'identifier :

## Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Initiation

- ◆ l'outillage (matériel de découpe, outillage à souder les revêtements)
- ◆ les différents produits de revêtement (tapis vinyle, tapis plain, revêtement plastique, linoléum), leurs propriétés, leur utilisation adéquate et leur entretien.

### 3. Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Travaux pratiques et méthodes

Dans le respect des consignes données et des règles de sécurité et d'hygiène,

#### 1. en peinture d'intérieur et d'extérieur

l'étudiant sera capable :

- ◆ de déterminer les couleurs du disque chromatique ;
- ◆ de rechercher les tons à partir d'échantillons ;
- ◆ d'effectuer des métrés et de calculer les quantités de produits nécessaires ;
- ◆ d'établir une méthode de travail et d'organiser son poste de travail ;
- ◆ de préparer les supports :
  - préparer les supports neufs (lessiver, poncer, brosser) ;
  - éliminer les anciens revêtements, manuellement, chimiquement et mécaniquement ;
  - réparer les surfaces murales endommagées ;
- ◆ de choisir les produits adéquats (enduits, peintures) selon les supports (boiseries, murs et plafonds, métaux, surfaces synthétiques) et de les appliquer ;
- ◆ de préparer ces produits en tenant compte des indications des fabricants et en fonction de l'emploi ;
- ◆ d'effectuer une pose de lettrage ;
- ◆ d'entretenir et de ranger l'outillage et le matériel.

#### 2. en pose de revêtements des murs

l'étudiant sera capable :

- ◆ d'établir une méthode de travail et d'organiser son poste de travail ;
- ◆ de préparer les supports (travaux d'apprêt, fixation, imprégnation, ragréage) ;
- ◆ de préparer et d'appliquer des colles, des matériaux de réparation et d'égalisation ;
- ◆ de poser par collage les revêtements de murs et de plafonds adéquats ;
- ◆ de poser des moulures et des plinthes ;
- ◆ de réaliser des exercices comprenant des difficultés que l'on rencontre habituellement dans les bâtiments : angle, fenêtre, portes, cheminée, tuyau, radiateur ;

Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Initiation

- ◆ d'entretenir et de ranger l'outillage et le matériel.

3. en pose de revêtements du sol

l'étudiant sera capable :

- ◆ d'établir une méthode de travail et d'organiser son poste de travail ;
- ◆ de préparer les supports (décapage, réparation, égalisation, ponçage, nettoyage) ;
- ◆ de préparer les colles en tenant compte du type de revêtement ;
- ◆ d'effectuer une pose libre ou collée (tapis vinyle, tapis plain, revêtement plastique, linoléum) selon le support ;
- ◆ de poser un revêtement de sol en dalles ;
- ◆ de réaliser des découpes pour, par exemple, chambranles, tuyaux, w.-c., baignoires ;
- ◆ de poser un revêtement sur un escalier ;
- ◆ d'entretenir et de ranger l'outillage et le matériel.



Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Initiation

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

- ◆ de choisir et d'appliquer de façon adéquate et avec soin au moins une technique de base :
    - de peinture intérieure,
    - de pose d'un revêtement de murs,
    - de pose d'un revêtement du sol,
- en respectant la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ du niveau de précision apporté dans le travail ;
- ◆ du respect du temps alloué.

Peinture et pose de revêtements des murs et du sol - Initiation

CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine des techniques de peinture et de pose de revêtements des murs et du sol.